



N°3 - OCTOBRE 2018

OPALIM
ORGANISATION
DES PRODUCTEURS
ASSOCIÉS DU LIMOUSIN

CONTACT ELEVAGE

LE JOURNAL DES ADHÉRENTS



**Vente d'automne de reproducteurs
KBS GÉNÉTIQUE - OPALIM**

Page 6



**Quand des techniciens ovins
de la France entière viennent prendre
exemple chez un adhérent OPALIM**

Page 8

www.opalim.org

EDITO

Chères et Chers Collègues,

La météo vient une fois de plus aggraver la situation dans laquelle nous, éleveurs, nous nous trouvons déjà. En plus de subir la pression des centrales d'achat qui payent nos animaux en dessous des coûts de production, non contents d'être l'objet des attaques permanentes des lobbys verts, vegans en tête, nous avons à faire face à une nouvelle sécheresse.

Certes, il est compliqué d'assumer au quotidien toutes ces contraintes mais il ne faut pas laisser la place au doute et surtout ne pas abandonner notre outil de travail. Une exploitation et un cheptel bien conduits, même si c'est à l'économie, sont des facteurs clés pour notre avenir professionnel.

Dans ce contexte, OPALIM fait le choix de renforcer la présence des techniciens dans vos fermes.

L'équipe technique est entièrement à votre service pour faire progresser votre élevage.

N'oublions pas que nous disposons de réels atouts dès lors que nous serons capables de les faire valoir. L'autonomie à base d'herbe, la quasi absence d'utilisation de produits phytosanitaires et surtout l'évidence du bien-être animal dans nos systèmes pâturants sont autant de preuves d'excellence qui doivent nous permettre de nous différencier auprès des consommateurs et demain, de tirer notre épingle du jeu.

L'élevage allaitant a un avenir, n'en doutons pas. Soyons fiers de notre métier et faisons le savoir sans crainte.

*Roland PELLENARD
Président d'OPALIM*



SOMMAIRE

Actu & Evénements

Formations à venir d'OPALIM P 3

Fête de la viande bovine limousine 2018..... P 4

Les petites annonces sont enfin disponibles !..... P 5

Vente d'automne de reproducteurs
KBS GÉNÉTIC - OPALIM P 6-7



Services & techniques

Quand des techniciens ovins de la France entière viennent prendre exemple chez un adhérent OPALIM ! P 8-10



La prévention :
une sécurité pour une bonne santé ! P 11

Le séchage thermovoltaïque en grange,
pourquoi pas en élevage allaitant ? P 12-13



Le virus BVD : mieux vaut prévenir que subir ... P 14-15

La paratuberculose bovine :
une maladie difficile à détecter et à déloger P 16-17

Le Lithamais :
un allié pour l'engraissement P 18-19



Responsable de la publication : Roland PELLENARD

Responsable de la rédaction, Secrétaire de rédaction :
Victoire DEPOIX, Marie SEGOVIA et Sophie BETOULLE

Rédacteurs de ce numéro : Aubin PATERNE, Pierre NOUHEN, Victoire DEPOIX, Marie SEGOVIA, Amélie JUDE et Thierry PRUGNAU.

Impression : Atelier Graphique - 05 55 50 68 22 - LIMOGES

Crédit Photo : OPALIM, Atelier Graphique

OPALIM : 2 Avenue Georges Guingouin
CS 80912 PANAZOL - 87017 LIMOGES Cedex 1
05 87 50 42 30 - www.opalim.org

Imprimé à 1 650 exemplaires

Prix du numéro : 3 euros

à noter!

Formations à venir d'OPALIM

Sécher du foin en grange :
Gagner en qualité sur
les fourrages produits, en
partenariat avec Base
(3 jours)

Éleveur infirmier :
Problèmes respiratoires
et
ambiance bâtiment

**Formation ration
mélangée**
par
Yann MATHIOUX,
cabinet BDM

Veau de lait :
Quelle
minéralisation
pour des veaux
performants

**Minéralisation
des
bovins allaitants**

**Dressage
et manipulation
des bovins**

**Choisir
son taureau en
partenariat avec
KBS GÉNÉTIQUE**

**N'hésitez pas à contacter
votre technicien OPALIM !**



É T A B L I S S E M E N T S



CHANOURDIE

CHANOURDIE Louis : 06.08.25.13.02

CHANOURDIE Jean : 06.83.01.75.86

É T A B L I S S E M E N T S



CHANOURDIE

SARL CHANOURDIE (19)

Le Cayre
19360 LA CHAPELLE AUX BROCS

05.55.92.98.09

É T A B L I S S E M E N T S



CHANOURDIE

SAS CHANOURDIE (87)

Le Queyraud
87260 SAINT PAUL

05.55.09.72.89



SAS CHANOURDIE AGRO-ALIMENTAIRE (19)

La Croix du Breuil
19500 MEYSSAC

05.55.84.06.88

Fête de la viande bovine limousine 2018

OPALIM était présent lors de la traditionnelle fête de la viande à Saint-Léonard de Noblat, qui s'est tenue les 18 et 19 août 2018.

De nombreux élevages adhérents à l'association ont répondu présents lors des deux jours de foire.

Le samedi a eu lieu le concours d'animaux reproducteurs, et le dimanche une vente aux enchères d'animaux de boucherie.

Nos éleveurs se sont démarqués lors de ces deux journées, tant par les récompenses obtenues que par la bonne valorisation de leurs animaux aux enchères.

La vente s'est poursuivie par un moment convivial sur le stand d'OPALIM, mêlant éleveurs et grand public.



**Bravo aux éleveurs pour leur travail,
et merci aux acheteurs pour leur présence et leur soutien !**

Aubin PATERNE



COMMERCE DE BESTIAUX - EXPORTATION

Ets WEBER S.A.S

LE QUEYRAUD



87260 ST-PAUL



Tél. bureau : 05 55 09 71 35 - Fax 05 55 09 60 59

Sébastien LANGEVIN : 06 71 17 25 30

Pierre BUNISSET : 06 73 70 99 61

Benjamin BUNISSET : 07 88 51 40 35

Arnaud POUPARD : 06 37 46 11 60

Michel VIGNERON : 06 84 50 54 71

Les petites annonces sont enfin disponibles !



Accueil L'association v **Reproducteurs** Mise en marché v Cotations Actualités v Accès Marchands v Contact

POSTER UNE ANNONCE

Taureau

Bovin femelle

Bélier

Ovin femelle

Postez votre annonce : sélectionnez le type d'animal puis remplissez le formulaire le plus précisément possible. Une fois terminée, une personne vérifiera votre annonce avant de la publier pendant 7 jours.

Vous êtes acheteur :

Pour les consulter, rien de plus simple, rendez-vous sur notre site internet : www.opalim.org. Elles sont consultables gratuitement par tous. Se rendre dans l'onglet « Reproducteurs », rubrique « Consulter les annonces ».

Vous êtes vendeurs :

Ouvertes à tous les élevages inscrits au Herd-Book, Limousin et Charolais, ainsi qu'aux élevages ovins inscrits.

Pour pouvoir poster une annonce, il suffit de créer son compte sur notre site internet.

Une fois cela réalisé, aller dans son espace privé, puis dans l'onglet « Reproducteurs », et « Poster une annonce ». Il suffit de suivre les instructions.

Une fois toutes les rubriques complétées (Index, croissances, généalogie...), l'annonce est en ligne.

Les petites annonces sont l'outil idéal si vous recherchez, vendez un ou des animaux reproducteurs, mâles ou femelles, ovins ou bovins.

Rendez-vous dès à présent sur www.opalim.org

ou sur notre page [facebook](#) pour avoir toutes les informations sur les nouveautés d'OPALIM.

**TOUTE
UNE BANQUE
POUR LES
AGRICULTEURS.**

Chaque jour, dans les bons comme dans les mauvais moments, tous nos conseillers de la banque et de l'assurance se mobilisent pour vous.

CA
Toute une banque pour vous

09/2018 - 54107 - Édité par Crédit Agricole S.A., agréé en tant qu'établissement de crédit - Siège social : 17, place des Fêtes, 91227 Montargis Cedex - Capital social : 853 313 976 € - 74 400 410 RCS Montargis - Crédit photo : Getty Images, © BEIC

Les contrats d'assurances sont assurés par PREDICA et PACIFICA, filiales de Crédit Agricole Assurances. Conditions et événements garantis indiqués aux contrats. PACIFICA - Compagnie d'assurance dommages, entreprise régie par le Code des Assurances, S.A. au capital entièrement libéré de 281 415 225 €. Siège social : 8-10, boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. PREDICA - Compagnie d'assurance de personnes, entreprise régie par le Code des Assurances, S.A. au capital entièrement libéré de 997 087 050 €. Siège social : 50-56, rue de la Procession, 75015 Paris. SIREN 334 028 123 RCS Paris. Les contrats sont distribués par votre Caisse régionale de Crédit Agricole, immatriculée auprès de l'ORIAS en qualité de courtier. Les mentions de courtier en assurance de votre Caisse sont à votre disposition sur mentionscourtiers.credit-agricole.fr ou dans votre agence Crédit Agricole.

Vente d'automne de reproducteurs KBS GÉNÉTIC - OPALIM

Le 21 octobre prochain aura lieu au Champ de Juillet à Limoges la vente d'automne KBS GÉNÉTIC-OPALIM.

Pourquoi peut-on dire que Limoges est un lieu privilégié pour la vente d'animaux reproducteurs ?

Beppe Pantaleoni :

La vente au Champ de Juillet est le fruit de la collaboration entre PLAINEMAISON, KBS GÉNÉTIC et OPALIM.

PLAINEMAISON a décidé de faire cette manifestation importante pour la filière bovine de Nouvelle-Aquitaine et de confier à KBS GÉNÉTIC la vente des animaux reproducteurs.

Le centre ville de Limoges est un lieu symbolique : la capitale de la race Limousine.



Roland Pellenard :

L'organiser pour la deuxième année sur le Champ de Foire à Limoges est une opportunité exceptionnelle pour la Limousine de notre région.

Cette manifestation est réputée : c'est ici la meilleure vitrine professionnelle et grand public du département.

C'est une réelle chance pour OPALIM et ses adhérents de pouvoir participer à cette manifestation aux côtés de deux acteurs incontournables du monde de l'élevage en Limousin : PLAINEMAISON et KBS GÉNÉTIC.



Quels animaux pourrons-nous trouver lors de la vente ?

RP : Dans une vente aux enchères, on a tous envie d'acheter le même taureau : le meilleur ! Il faut bien garder en tête que même les animaux avec une mise à prix inférieure sont du haut de gamme : les animaux sont sélectionnés parmi une multitude de reproducteurs et répondent à des critères morphologiques adaptés au marché.

Les animaux sélectionnés pour la vente correspondent aux besoins de marché pour la production de viande ou bien de broutards mais il faut également avoir en tête que les femelles conservées sur l'exploitation augmenteront les qualités génétiques de l'élevage dans son ensemble, avec par exemple des animaux à plus

fortes valeurs maternelles.

Acheter ses reproducteurs dans des élevages inscrits, c'est aussi avoir une garantie sanitaire car le suivi des animaux y est fait de façon spécifique.

BP : Lors de cette manifestation, les animaux présents à la vente aux enchères ont vocation à convenir aux éleveurs apporteurs de PLAINEMAISON : des animaux plutôt typés viande.

Comment se passe la sélection des animaux en ferme ?

BP & RP : Le technicien KBS GÉNÉTIC a sélectionné au total une soixantaine d'animaux pour satisfaire au mieux les besoins des éleveurs.

Chez les adhérents OPALIM apporteurs, le technicien de la section reproducteurs accompagne KBS GÉNÉTIC pour le choix des animaux.

Les animaux sélectionnés ont une morphologie qui peut être attractive au moment de la vente mais il ne faut pas oublier que l'on investit surtout sur la valeur génétique de l'animal : il va la transmettre à sa descendance.

Quel budget prévoir à la vente ?

BP & RP : A partir de 2 700 €, on peut avoir accès à un animal choisi par des professionnels convenant à ses débouchés et à la génétique de son élevage. Des animaux de très bonne qualité avec de très hautes valeurs génétiques pourront être acquis à des prix raisonnables.





On voit souvent aux ventes des animaux sans corne, est-ce que cela représente l'avenir de la race Limousine ?

C'est sûr qu'en cette période de difficultés économiques, c'est un investissement important mais ce dernier se retrouve sur l'élevage très rapidement et sur le long terme : les modifications suite à l'introduction d'un taureau sur un élevage sont visibles sur 10 ans. En effet, sur le court terme, les premiers broutards seront en vente 2 ans en moyenne après et les vaches de réforme seront quant à elles commercialisées 8 à 10 ans après l'introduction.

Pour vous en quoi c'est un investissement qu'il est important de faire ?

RP : « La génétique permet d'avancer dans l'élevage ».

Le retour sur investissement est rapide :

Augmentation de la qualité des broutards : 50 euros de plus par animal serait envisageable.

Sur 10 mâles produits à l'année, en 5 ans, l'éleveur peut avoir un retour positif de 2 500 €.

BP : Le marché de la viande et des bovins en général est de plus en plus compétitif. Ainsi il est vraiment primordial de choisir des reproducteurs adaptés au marché mais aussi qui permettront d'améliorer les caractéristiques des animaux sur le long terme : meilleure conformation, croissance, vêlage facile, ...

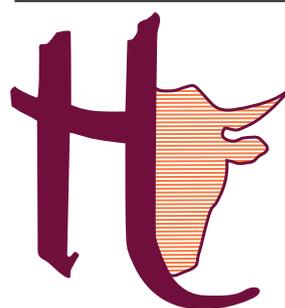
Quelles sont les garanties sanitaires et d'introduction pour les animaux achetés à la vente ?

RP : Les animaux présents proviennent tous d'élevages indemnes IBR et paratuberculose. Cela permet de ne pas introduire dans son élevage des animaux « à problème ». De plus, un billet de garantie conventionnelle pourra être établi entre l'acheteur et le vendeur.

BP : Le gène sans corne est un caractère très travaillé aujourd'hui.

Nous arrivons à avoir actuellement des animaux avec les mêmes caractéristiques que les animaux cornus. Le gène sans corne doit rester un critère de sélection en plus après le choix des autres caractères (facilité au vêlage, croissance, conformation).

HENRI LESTRADE



COMMERCE
DE BESTIAUX
EXPORTATION

87480 SAINT-PRIEST-TAURION

Tél. 05 55 39 70 53

05 55 09 21 66

Port. 06 07 78 53 66

PIERRE REGAUDIE

Port. 06 82 59 22 20

Quand des techniciens ovins de la France entière viennent prendre exemple chez un adhérent d'OPALIM !

Les 13 et 14 juin derniers ont eu lieu à Limoges les Rencontres Techniques Ovines de Longimpex, centrale d'achat des médicaments vétérinaires. Ces deux journées sont l'occasion de rassembler annuellement les techniciens et les vétérinaires de la filière ovine sur les problématiques actuelles.



OPALIM a organisé une demi-journée de visite en ferme en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de la Haute-Vienne chez un de ses adhérents : Didier DUSSOUCHAUD, sur la commune de Blond.

Didier DUSSOUCHAUD est un éleveur mixte, ovin et bovin, avec 400 brebis et 45 vaches allaitantes. Son objectif est d'engraisser un maximum d'agneaux à l'herbe afin de minimiser les coûts de production et valoriser au mieux l'herbe produite sur son exploitation.

Pour présenter son mode de fonctionnement, les techniciens se sont répartis autour de 3 ateliers techniques abordant les points clés de l'élevage : pâturage tournant et systèmes d'abreuvement, coût de production et plantes riches en tanins.

Le pâturage tournant

Rationnaliser le pâturage par la mise en place d'un chargement élevé durant une période courte sur une parcelle permet de maximiser les croissances à l'herbe et pérenniser les couverts végétaux. Cependant, plusieurs contraintes sont souvent évoquées par les éleveurs concernant la mise en place du pâturage tournant. Lui sont reprochés : la difficulté de tenir les brebis avec une clôture électrique, la problématique de l'accès à l'eau dans les parcelles ou encore la gestion du parasitisme. Mais au-delà de ces contraintes, la mise en place du pâturage tournant a permis à l'éleveur **d'augmenter de 30 % la quantité d'herbe produite sur la ferme.**

En effet, des solutions existent pour simplifier ce type de pâturage. Elles ont été testées par Didier DUSSOUCHAUD depuis de nombreuses années.

L'abreuvement

La mise en place du pâturage tournant doit se penser autour des points d'eau afin que les animaux puissent avoir accès à une eau propre et de qualité quelque soit la parcelle dans laquelle ils se trouvent.

L'abreuvement dans les cours d'eau est encore possible mais ce dernier présente divers inconvénients : mauvaise qualité de l'eau, détérioration des berges par les animaux, contamination par les fèces de l'eau de boisson, introduction de pathogènes... Des aides locales peuvent exister pour l'aménagement des berges ou la création de pompes à museau afin de redistribuer l'eau.

Le forage peut également être envisagé et c'est le choix qu'a fait Didier DUSSOUCHAUD à la mise en place du pâturage tournant. Sur l'exploitation, 3 pompes solaires ont été installées. Elles amènent l'eau en surface et la répartissent sur l'ensemble des



Pérignanas

**87520
CIEUX**

SARL au capital de 150 000 €
Paiement sous 15 jours maximum

tél. : 05 55 03 25 62 • fax : 05 55 03 82 89
limobovi427@orange.fr

Christophe SAPPEY **Fabrice MARTINHO**
06 09 73 81 36 **06 22 72 58 17**

COMMERCE DE BESTIAUX
TOUTES CATÉGORIES
(export - viande en gros)





Pâturage tournant
et abreuvement



Les plantes à tanins : préserver la protéine au pâturage

15 éleveurs du Nord de la Haute-Vienne, membres d'un groupe pâturage animé par la Chambre d'Agriculture, ont souhaité travailler sur la composition des prairies au pâturage et plus spécifiquement sur l'intérêt d'incorporer des plantes à tanins. On parle ici principalement de chicorée et de plantain, plantes très résistantes à la sécheresse qui présentent une bonne valeur alimentaire.

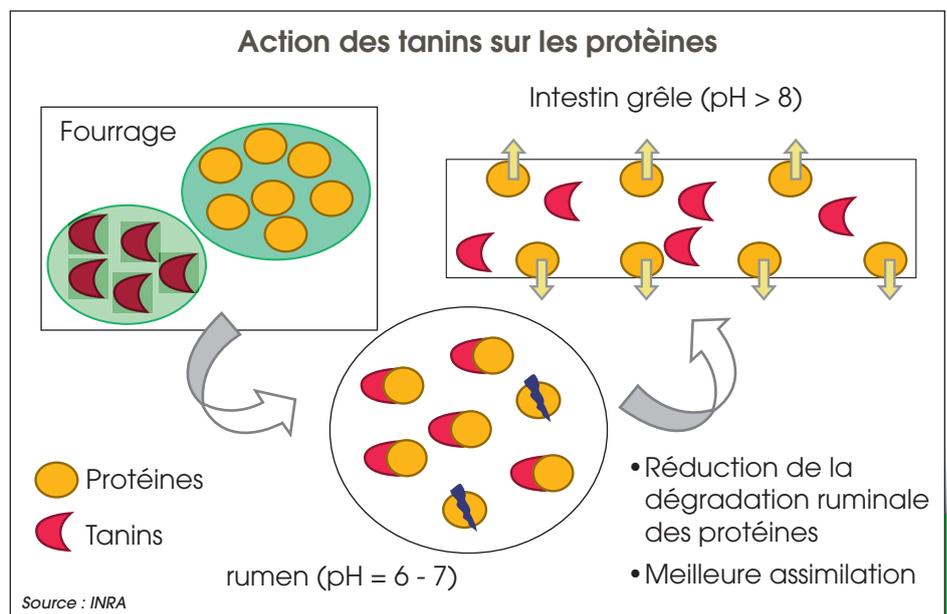
En effet, les tanins ont la propriété de « protéger » dans le rumen les protéines ingérées par l'animal. Ces dernières sont donc directement absorbées dans l'intestin avec une meilleure valorisation : elles ne sont pas consommées via les micro-organismes du rumen.

parcelles pâturées par un jeu de tuyaux. Lorsque cette solution est choisie, il est important de ne pas enterrer les tuyaux d'eau dès la première année afin de se laisser le temps de valider le découpage des parcelles à effectuer. Il est tout à fait possible de laisser le tuyau d'eau courir au sol sous les clôtures.

Dans le cas de notre éleveur, un raccord a été installé à l'intersection de 4 micro-parcelles, raccord sur lequel il peut brancher un bac de 70L avec un flotteur. Le bac est ensuite déplacé en fonction de la localisation des animaux. Ce système, facile à mettre en place permet de penser le pâturage des animaux sur le long terme.

Financièrement, il faut compter autour de 5 500 € pour la mise en place du forage et de la pompe solaire. Il a été montré que le retour sur investissement était de moins de 3 ans si on compte le temps passé à remplir la tonne à eau ainsi que le gasoil utilisé. Ce retour est encore plus faible si l'eau est issue du réseau.

Suite page 10



Quand des techniciens ovins de la France entière viennent prendre exemple chez un adhérent d'OPALIM ! [suite]

En plus de cette spécificité d'assimilation, le plantain est une plante riche en énergie : 0.98UFL à l'analyse. C'est autant que du Ray Grass Anglais au stade épi 10cm ! L'idée a donc été d'introduire dans les prairies multi-espèces riches en légumineuses des plantes à tanins.

Chez Didier DUSSOCHAUD, le plantain est semé en association avec de la luzerne sous couvert de maïs pour le pâturage des brebis ou des agneaux une fois le maïs ensilé.

Ces prairies sont utilisées pour la finition des agneaux ainsi que le flushing des brebis.

Les premiers résultats d'engraissement d'agneaux sur ces prairies légumineuses - plantes à tanins sont très prometteurs avec une diminution des durées d'engraissement (notant malgré tout de grandes disparités). L'augmentation du nombre de parcelles mises en place permettra de confirmer ou d'infirmer cette tendance.

Certains éleveurs ont, eux, fait le choix de la chicorée, intéressante pour sa valeur alimentaire. Cette plante

est une biennale, elle ne fleurit que la deuxième année. Un inconvénient existe, il faut être vigilant sur le rythme de pâturage qui doit être suffisamment soutenu pour éviter d'avoir trop de refus lors de la montée à graine. De plus, la teneur en matière sèche étant très faible, il est préférable de l'introduire uniquement dans les parcelles à destination de pâturage.

Les plantes à tanins peuvent être un plus dans les prairies pour sécuriser la ration ingérée à l'herbe mais il faut être accompagné pour leur mise en place afin de trouver l'espèce et la variété la plus adaptée à ses besoins et éviter les problématiques de désherbage dans les parcelles conduites en rotation.

Des essais sont menés actuellement en partenariat avec le CIIRPO afin d'évaluer l'impact de la présence des plantes à tanins dans les prairies pâturées sur la pression parasitaire.

Amélie JUDE



L'Halbaudiere
49120 Chemillé-Melay
Tél. 02.41.30.61.89
Portable : 06 81 29 10 78

Email : sa-lepoureau@orange.fr



119 Rue Camille Pelletan
79101 Thouars
Tél. 05 49 96 22 66

Site Internet : www.sovileg.fr



La prévention : une sécurité pour une bonne santé !

Comment comprendre les maladies ?

Lorsque que l'on regarde de plus près les affections qui touchent les élevages, trois questions se posent : **Qui ? Où ? Pourquoi ?**

Ces questions nous permettront de connaître :

Les agents (analyses)

- E.coli, virus, cryptosporidiose... : diarrhées
- Virus, pasteurelles : respiratoires

L'environnement qui héberge ces agents

- Bâtiments (zones humides, ventilation, courants d'air...)
- Prairies (humidité, pH du sol, concentration)

Les facteurs favorisants

- Conduite d'élevage (achats d'animaux, tri des lots, alimentation)
- Prédisposition d'espèces
- Météo

Dans quel but répondre à ces questions ?

- Connaître les agents en cause permet d'une part d'adapter les protocoles de traitements mais également de mettre en place les mesures préventives adaptées lorsqu'elles existent.
- Mieux comprendre l'environnement dans lequel ils se développent permet de le maîtriser et d'apporter les mesures correctives qui amélioreront la situation.
- Identifier les facteurs favorisants permet de prendre les dispositions adéquates, lorsque cela est possible, pour éviter l'apparition de ces maladies.

Le bâtiment dans tout ça ?

La plupart des maladies apparaissent en hiver, lorsque les animaux sont en bâtiments. En effet, la concentration est plus importante, donc la propagation entre les animaux favorisée. A cela s'ajoute un élément non négligeable : **l'ambiance dans un bâtiment est difficile à maîtriser**. Ces animaux sont contraints de rester dans l'espace qui leur est alloué et donc, ne peuvent pas se protéger des zones d'inconfort qui souvent passent inaperçues pour l'homme. Ainsi, lorsqu'une affection se propage, il faut en premier lieu connaître l'agent en cause, mais il est également important de comprendre pourquoi il se propage si facilement dans le troupeau et pour cela, s'intéresser au milieu dans lequel évoluent les animaux est indispensable.

Ainsi, pour vous aider à mieux prévenir, un diagnostic bâtiment peut-être envisagé. De petites mesures correctives peuvent vous permettre d'éviter un certain nombre de traitements voire de pertes.

N'hésitez pas à en parler à votre technicien pour plus de détails.

Marie SEGOVIA



CHRISTIAN
DEBLOIS
et fils

**COMMERCE DE BESTIAUX
ABATTEUR
BOVINS - OVINS**

27, avenue du 11 Novembre 1918
87250 BESSINES-SUR-GARTEMPE

Tél. 05.55.76.08.87 - Fax. 05.55.76.16.61

Christophe : **06.83.89.01.11**

Christian : **06.83.89.01.12**

Email : christian.deblois@wanadoo.fr

Le séchage thermovoltaïque en grange, pourquoi pas en élevage allaitant ?



Le séchage en grange du fourrage est une méthode permettant d'obtenir un fourrage de haute qualité. Cette technique très répandue dans les élevages caprins est applicable en élevage allaitant.

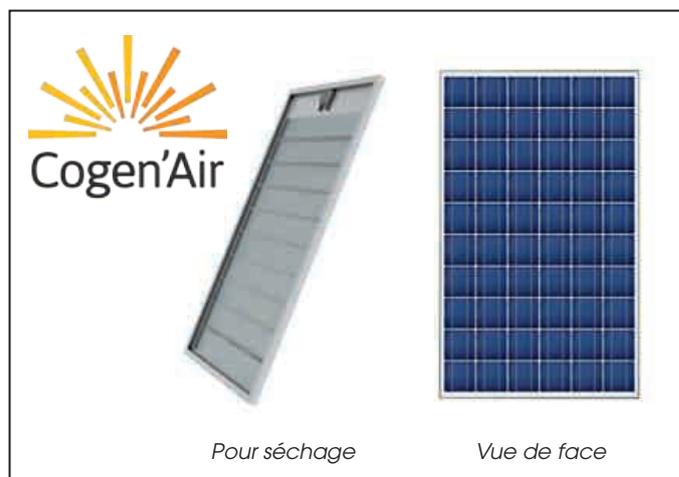
Qu'est-ce que le séchage thermo-voltaïque ?

Le séchage solaire en grange est une technique de conservation du fourrage efficace et respectueuse de l'environnement. Le séchage en grange permet de sécher le foin à l'abri des UV du soleil, en conservant ses propriétés nutritives. Il existe une multitude de solutions et parmi elles les panneaux Thermovoltaïques Cogen'Air qui produisent de l'électricité et l'air chaud nécessaire au séchage de fourrage.

La technique de séchage est simple. La toiture est recouverte de panneaux thermovoltaïques Cogen'Air qui produisent de l'électricité et de l'air chaud. L'électricité est soit revendue pour générer du chiffre d'affaires photovoltaïque soit auto-consommée sur l'exploitation pour réduire les factures énergétiques.

Une double peau est posée sous le panneau afin que l'air puisse se réchauffer à l'arrière du panneau .

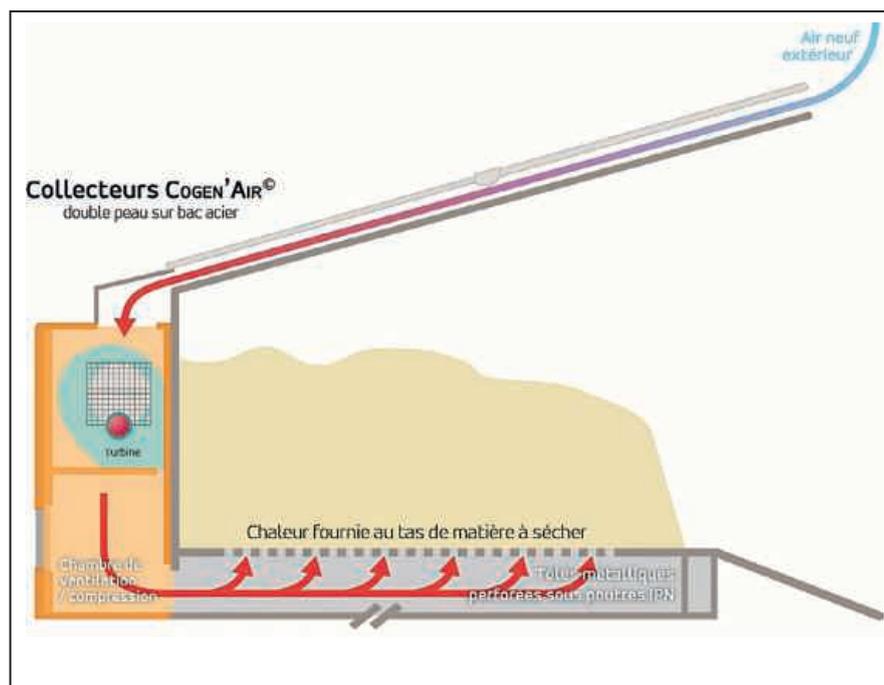
L'air est aspiré au faîtage par des ventilateurs de séchage, se réchauffe sous les panneaux thermovoltaïques puis est insufflé sous la matière à sécher. Le foin, placé sur des caillebotis de séchage, est séché en vrac.



Le panneau Cogen'Air produit de grandes quantités de chaleur dès qu'il est exposé au soleil et même par temps alterné, permettant un séchage rapide et efficace, sans poussière ou développement de moisissures.

Pourquoi le séchage thermo-voltaïque ?

L'alimentation fourragère d'un troupeau allaitant est un point sous-estimé car l'influence de la qualité des fourrages sur la tenue de la viande ne se mesure pas instantanément contrairement au cas de l'élevage laitier qui bénéficie d'une évaluation de la qualité du lait régulière. En effet, pour la production de viande, les conséquences d'une mauvaise alimentation sur la croissance des animaux se constate après plusieurs mois voire années.



Le séchage solaire en grange permet d'augmenter la qualité du fourrage tout en maintenant ses propriétés nutritives. Le foin est plus appétant, plus riche et permet de réduire ou supprimer le recours aux complémentaires azotés.

Ce cercle vertueux permet d'accroître l'autonomie alimentaire en récoltant des légumineuses (luzerne, trèfle violet) riches en protéines ou tout autre type de prairies à des stades plus jeunes. En augmentant la ration d'herbe, en supprimant l'enrubannage (et les déchets qu'il génère) et en diminuant les achats de correcteur azoté, l'empreinte carbone et les charges d'exploitation sont réduites.

Comment l'installer dans son exploitation ?

Mettre en place un séchoir nécessite des changements notables dans les manières de produire le fourrage. Chaque projet de séchage en grange nécessite donc un état des lieux sur les besoins de l'exploitation pour accompagner au mieux la modification du système fourrager. Ceci permet de déterminer, par exemple, le nombre d'hectares à faucher en fonction de la capacité du séchoir, de la typologie des prairies et des conditions climatiques du mois.

OPALIM sensibilise depuis de nombreuses années ses adhérents sur l'importance de l'autonomie alimentaire ainsi que sur la réduction des intrants. Il a été montré que la production de fourrages de qualité permet de réduire de façon significative l'utilisation d'intrants pour corriger la ration.

BASE est une société Française spécialisée dans les applications solaires Thermovoltaïques. Elle a notamment développé et breveté Cogen'Air. Cette entreprise possède une expertise dans le séchage

et notamment le séchage de fourrage.

C'est pour cette raison qu'OPALIM propose à ses adhérents de découvrir les modalités du séchage en grange.

Si vous souhaitez évaluer la faisabilité de ce type de projet de séchage dans votre exploitation, BASE en partenariat avec OPALIM effectue des études de l'impact économique, technique et zootechnique de l'incorporation du séchoir.

Pour ceux qui sont intéressés, un programme de formation de 3 jours est proposé durant l'hiver pour bien cerner les tenants et aboutissants du séchage en grange et évaluer l'adaptabilité de cette méthode votre exploitation. La visite d'une ferme équipée est prévue.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter par email : secretariat@opalim.org ou au **05.87.50.42.30**

Victoire DEPOIX





Marche Limousin Viandes
ZA La Croix du Breuil
87250 BESSINES /GARTEMPE

Vincent GAINANT
05 55 76 02 03
06 83 27 46 05

Atelier de découpe de Viandes Agréé
FR 87.014.003 CE

PRESTATIONS

- **Enlèvement du Bétail**
 - **Abattage**
 - **Découpe**
- **Mise sous vide**
- **Mise en colis équilibrés**
- **Transport Frigorifique**

marchelimousinvianDES@yahoo.fr

Prop. La Basse Marche - 87210 Le Dorât - 05 55 60 73 05

Le virus BVD : Mieux vaut prévenir que subir...

Le virus de la BVD, c'est 80 % des élevages concernés. Un passage BVD dans une exploitation engendre des pertes économiques importantes pouvant aller de 40 à 80 € par vache.

Un virus qui s'attaque aux muqueuses et au système immunitaire

Le virus de la BVD a une affinité particulière pour les muqueuses, c'est-à-dire les tissus en contact avec le milieu extérieur. Ainsi les sites d'expression du virus sont divers : peau, gencives ou encore langue sans oublier les appareils respiratoire, digestif et reproducteur.

On comprend mieux ainsi pourquoi les troubles causés par ce virus ont de **multiples facettes** : respiratoires (grippes), cutanés (ulcères), digestifs (diarrhées), reproducteurs (avortements, infertilité), retards de croissance. De plus, ce virus cause une **baisse générale de l'immunité** chez les animaux. Les animaux atteints sont donc plus sensibles aux agents pathogènes.

La transmission du virus

Le virus se transmet par **contact direct** entre un animal infecté et un animal encore naif. Il s'agit le plus souvent d'un contact muflé à muflé, mais la transmission **via un vecteur** (eau, objets de soin...) peut également exister.

Il existe également une **transmission de la mère au veau** au travers du placenta. Lorsque celle-ci a lieu entre le **30^{ème} et le 120^{ème} jour de gestation**, le veau considère alors le virus comme faisant partie de soi et donc l'excrétera à vie sans jamais tenter de l'éliminer. On parle alors **d'individu IPI** (Infecté Permanent Immunotolérant).

Il faut donc être vigilant lors de mélanges de troupeaux (concours, mélange accidentel) et d'autant plus avec les **femelles gestantes** qui risquent de donner naissance à des « bombes à virus ».

La détection du virus

Pour détecter **une circulation virale**, une sérologie sur mélange est effectuée. On prélève en général les animaux les plus jeunes afin de mettre en évidence un passage récent de la maladie (18-24 mois).

KBS GENETIC

Animaux Embryons Semences

La génétique adaptée
aux différents marchés
et des origines nouvelles !

KBS GENETIC

Lieu-dit Les Pâquerettes
87260 Saint Hilaire-Bonneval

Tél : +33 (0)5 55 48 00 00

kbs-genetic@wanadoo.fr

Beppe Pantaleoni : +33 (0)6 40 51 43 70



www.kbs-genetic.com



L'identification des animaux IPI par virologie est également importante. Elle consiste en une détection du virus sur sang ou sur cartilage auriculaire (à confirmer éventuellement à 3 semaines car le virus peut également être détecté sur des animaux en cours d'infection).

Mais alors, comment interpréter les résultats ?

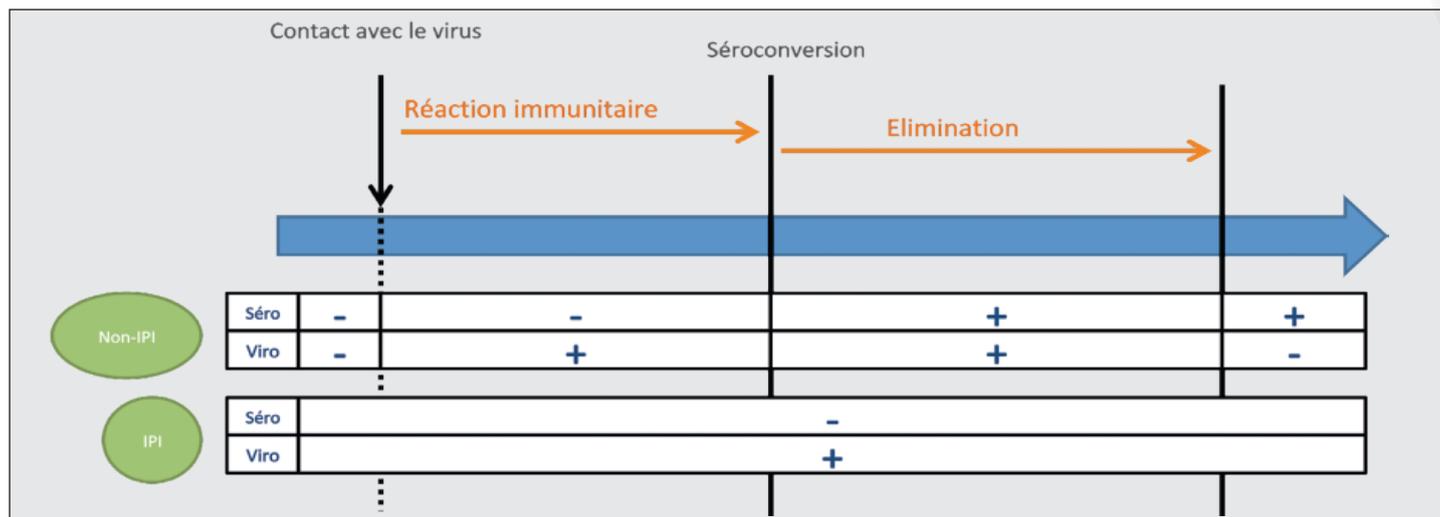
- Si un **mélange sérologique revient positif** : il y a eu un passage récent (< 2 ans) si le prélèvement a été effectué sur des animaux jeunes.
- Si un **mélange sérologique revient négatif** : pas de

passage récent mais attention l'animal peut être IPI.

- Si une **virologie revient positive** :

- L'animal peut être IPI.
- L'animal peut être en virémie transitoire c'est-à-dire que l'infection est récente et que son organisme est entrain de mettre en place l'immunité pour l'éliminer.

Possibilité d'isoler l'animal et de réitérer l'analyse à 3 semaines pour confirmation.



Comment se défendre ?

1^{ère} étape : Détecter la circulation virale, identifier les animaux IPI et les éliminer.

2^e étape : Protéger les mères pour éviter la naissance d'animaux IPI.

Pour bien protéger les mères et surtout, ne pas risquer la naissance de veaux IPI, il est indispensable d'utiliser un vaccin adapté à la protection foetale. Seuls deux vaccins l'assurent avec un protocole en une injection avec une protection d'1 an.

3^e étape : Prévenir les passages sur les jeunes animaux et ceux à l'engraissement.



Calves of the same age. From Lee et al. CVJ 38:29

• **N.B.** « A bas les idées reçues » :

A votre avis, qui est IPI ?

Les IPI sont petits, chétifs, au poil piqué...
C'est vrai mais pas toujours !

Une vaccination peut être envisagée sur les animaux à l'engraissement pour prévenir toute circulation du virus, qui pourrait causer des pertes importantes.

Restez vigilant ! Protégez-vous !

Thierry PRUGNAU



BELLIVIER

SAS

Commerce
de bestiaux

Achat
Vente
Echange

Peyras - 16270 ROUMAZIERES-LOUBERT

Tél. 05 45 71 74 25 - Fax. 05 45 71 72 56

Eric : 06 85 12 90 38
Jean-Bernard : 06 85 12 90 39

La paratuberculose bovine : une maladie difficile à détecter et à déloger

Chaque année, cette maladie contamine de nouveaux cheptels. Elle peut se manifester à tout moment au sein d'un élevage. S'il est difficile de la déceler, il est aussi difficile de s'en débarrasser.

Qu'est-ce que la paratuberculose ? Quels en sont les symptômes ?

La paratuberculose est une maladie causée par une **mycobactérie**. Elle concerne uniquement les ruminants, et plus particulièrement les bovins. Elle est **très résistante** dans le milieu extérieur et ne peut être éradiquée que par des produits désinfectants spécifiques. De plus, elle ne se développe que lorsque son hôte se trouve en déficit immunitaire (parasitisme, stress). Autrement dit, un ruminant porteur de la mycobactérie peut ne jamais développer la maladie. Par ailleurs, la moitié des bovins infectés par la paratuberculose, l'ont été avant l'âge de trois ans.

Lors de son expression, peuvent apparaître une **diarrhée abondante** (bouses noires avec présence de bulles) et nauséabonde, un **amaigrissement** et

une **perte d'appétit** voire des œdèmes.

Quand les symptômes apparaissent, que faire ?

Malheureusement, il n'existe **aucun traitement** pour lutter contre cette maladie. D'après le témoignage de certains éleveurs, l'administration d'argile permet de réduire temporairement les symptômes déclenchés par la mycobactérie mais, à ce jour, aucune étude n'a été faite pour les valider.

Par conséquent, quand un bovin déclenche les symptômes, il faut prévoir une **réforme rapide avec isolement**, d'autant plus que l'animal se dégrade du fait des symptômes, avec perte d'état rapide.

Comment peut-elle s'introduire dans mon cheptel ?

La contamination d'un troupeau peut se faire par la visite d'un **intervenant extérieur**, ou encore par l'**achat d'un animal** infecté mais ne présentant pas de signes cliniques de la maladie. Vous pouvez faire réaliser une analyse ELISA, mais attention, rappelons-nous qu'elle n'a aucune fiabilité pour ce qui concerne les animaux de moins de 18 mois.

Enfin, le **partage de matériel** ou le **pâturages sur des parcelles contaminées** peuvent également entraîner la contamination des animaux sensibles.

Par quels biais se propage-t-elle ?

- **Entre individus** : la mycobactérie est ingérée par les bovins et s'installe dans leur appareil digestif. Elle peut donc être excrétée dans leurs fèces.

Les bovins, et **en particulier les jeunes**, peuvent être contaminés par diverses sources : **l'environnement (eau, alimentation, pâturage)**, le **lait** et le **colostrum** ingérés lors de la tétée. Il est recommandé aux éleveurs de pailler régulièrement et abondamment pour limiter la propagation de la maladie. De plus, il est vivement conseillé **de réformer le plus rapidement possible les vaches ayant contracté la maladie et dans la mesure du possible de ne pas garder leur descendance**. Elles peuvent être « porteuses saines » de la mycobactérie et donc la propager.

- **L'absence de nettoyage et de désinfection** : La mycobactérie peut persister plusieurs années dans le milieu extérieur. De plus, elle peut se transmettre par **les fèces des bovins**. Un **nettoyage - désinfection** permet de diminuer la quantité de mycobactéries présentes dans le milieu extérieur et ainsi, d'en limiter la propagation. De plus, dans la mesure du possible, tout type d'abreuvement facilement salissable est à proscrire, il peut être source de contamination.



**COMMERCE
de BESTIAUX
EXPORTATION**

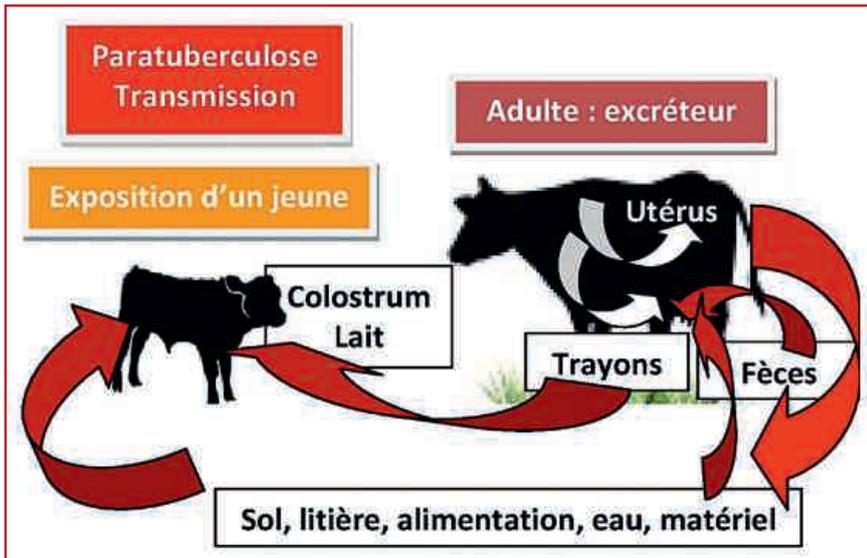
**Ets Henri et Philippe
DUBOIS**

LES ALLOIS - LA GENEYTOUSE
87400 SAINT-LÉONARD-DE-NOBLAT

Philippe DUBOIS : 06.08.10.75.13

Jérôme MAUSSET : 06.14.18.83.37

Email : dubois.hp@wanadoo.fr



Comment l'éradiquer ?

Tout d'abord, en **limitant les facteurs de risques** de contamination et de propagation, comme nous vous l'avons évoqué. Ensuite, en entrant dans le **plan d'assainissement paratuberculose** de votre GDS. En plus de vous aider à lutter contre les facteurs de risques, vous inscrire dans cette démarche vous permettra de faire réaliser un **dépistage annuel** de l'ensemble de vos bovins de plus de 24 mois.

En outre, **les cheptels inscrits au Herd-Book Limousin** ont l'obligation de réaliser un dépistage annuel.

Pour les éleveurs qui sont adhérents à une CUMA, le nettoyage et la désinfection du matériel agricole, en particulier de contention et d'épandage, est nécessaire pour éviter la contamination inter-élevage.

- **La gestion du fumier** : La mycobactérie, présente dans les déjections, **peut rester dans le milieu extérieur plusieurs années** sans se développer. Elle peut donc se trouver sur les prairies sur lesquelles ont été épandues des déjections d'animaux contaminés. Les bovins alimentés sur ces prairies, peuvent se contaminer via ces sources.

Comment peut-on la détecter ?

Il existe deux méthodes d'analyses permettant d'identifier la mycobactérie avant qu'elle ne se développe.

La méthode ELISA. Elle est la plus utilisée car elle permet de détecter la présence d'anticorps dirigés contre l'agent pathogène, par une simple prise de sang. Si la réponse est positive, des anticorps ont été détectés et donc la mycobactérie est présente. Dans le cas contraire, aucune conclusion ne peut être émise. En effet, quand la mycobactérie a pénétré dans l'appareil digestif de son hôte, elle va se loger dans un tissu du système immunitaire particulier, associé à l'intestin (*les plaques de Payer*). **La réaction du système immunitaire est alors très lente à se mettre en place (18 à 24 mois). Il est donc à noter que cette méthode n'est d'aucune fiabilité pour les bovins de moins de 18 mois.**

L'analyse par PCR. Il s'agit d'une amplification de l'ADN qui permet de reconnaître le matériel génétique de la mycobactérie, grâce à un prélèvement de fèces. Cette méthode est utilisée principalement **quand l'animal exprime la maladie**. En effet, si ce n'est pas le cas, cette méthode s'avère peu efficace puisque peu de mycobactéries sont excrétées en phase asymptomatique.

Quelles garanties à l'introduction d'un bovin ?

Il existe **des cheptels sous apport de garantie en paratuberculose**. Cela signifie que les cheptels n'ont aucun bovin déclaré positif aux analyses faites selon la méthode ELISA.

Le tableau ci-dessous présente, par département, le nombre de cheptels ayant obtenu cette appellation en réalisant le dépistage annuellement.

Département	Cheptel sous apport de garantie
Charente-Maritime	8
Charente	32
Haute-Vienne	Consultez le site de la CDAAS
Creuse	180

Comment mon cheptel peut devenir un cheptel sous apport de garantie en paratuberculose ?

Tout d'abord, vous devez entrer dans le **plan d'assainissement**. Ensuite, aucun animal ne doit être positif aux analyses ELISA. Puis, il convient de faire la demande à votre GDS/CDAAS.

Une fois que votre cheptel s'est vu attribuer cette qualification, les analyses sont faites uniquement sur des **bovins âgés de 24 à 72 mois**, ainsi que ceux **achetés depuis moins de deux ans**. Si moins de 2 % des bovins composant votre cheptel ressortent positifs, vous pouvez demander à faire réaliser des analyses en PCR. Si ces dernières se révèlent négatives, votre qualification est renouvelée.

**Besoin d'informations supplémentaires ?
Contactez votre technicien ou votre GDS/CDAAS.**

Pierre NOUHEN



Lithamaïs SL

Le Lithamaïs : un allié pour l'engraissement

Le Lithamaïs est un minéral complet et spécifique à l'efficacité et la rentabilité prouvées. Il présente 3 avantages associés dans un unique produit : un support minéral, une meilleure valorisation de la ration, et un fort pouvoir tampon. Détaillons ses caractéristiques :

Le support minéral :

La base minérale est spécialement étudiée pour les rations intensives. Elle permet d'assurer la couverture des besoins de l'animal en macro et oligo-éléments et stimule le développement de la flore du rumen en lui apportant les éléments spécifiques dont elle a besoin.



La valorisation de la ration :

Les levure aliment, l'Eomix, le Calseagrit et les minéraux (notamment S, P, Co) permettent le développement de la flore, ainsi que l'amélioration de son activité. Ces composants vont également réduire



la présence de micro-organismes non désirés. Cela permet d'économiser de l'énergie qui sera alors disponible pour assurer la multiplication de la flore bénéfique. Le produit améliore également le rendement des fermentations ruminales, en permettant une meilleure valorisation des protéines de la ration.



Le pouvoir tampon :

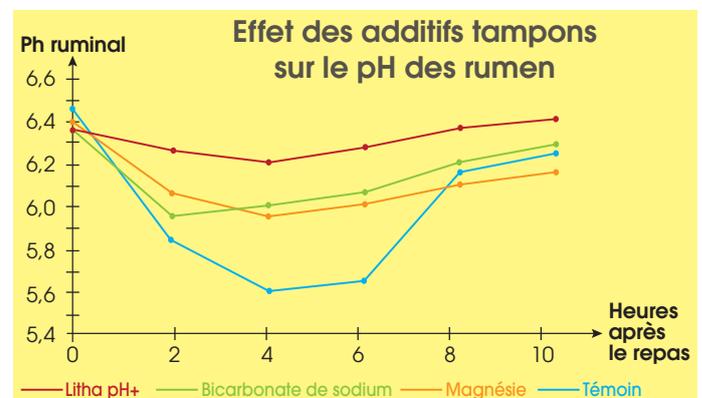
Les différents tampons ont une efficacité différente et surtout n'agissent pas en même temps. Afin d'assurer une meilleure stabilité du pH ruminal, le Lithamaïs associe 3 tampons : le bicarbonate, la magnésie et le lithothamne. Le bicarbonate agit en 2 heures, la magnésie agit en 4 heures environ, et le lithothamne présente une action prolongée sur plusieurs heures. L'objectif étant de maintenir le pH entre 6,2 et 6,5. Il est impératif d'apporter des tampons efficaces, d'autant plus pour des rations d'engraissement qui peuvent être acidogènes. L'intérêt d'utiliser ces trois sources est de tamponner le pH ruminal rapidement et de façon durable, l'animal effectuant en moyenne 3 repas par jour.

NÉGOCE DE BESTIAUX

MAISON ARSICAUD
Depuis 1890

Ferme de l'Aventure
17230 Marans
Tél 05 46 01 11 53
arsicaud.maison@wanadoo.fr

www.maison-arsicaud.com



Il est recommandé de l'apporter entre 50 et 80 g/animal/jour en fonction du stade d'engraissement.

Le Lithamaïs est un produit complet permettant d'améliorer significativement la marge nette par animal et donc la rentabilité de l'atelier, en améliorant les performances zootechniques des animaux.

Témoignages :

Guy MONTAGNAC

87500 ST YRIEIX LA PERCHE
70 vaches allaitantes
20 génisses lourdes,
30 taurillons et réformes
85 ha SAU dont 8 ha de maïs



Depuis quand et pourquoi utilisez-vous le Lithamaïs ?

Depuis 2010 pour la minéralisation. Cela évite l'acidose et aide à digérer l'amidon du maïs et des céréales.

Comment et pour quels animaux l'utilisez-vous ?

Je l'utilise sur la ration en saupoudrant 60 g/animal/jour après désilage.

Je l'utilise sur les taurillons du sevrage jusqu'à la fin de l'engraissement et sur les génisses lourdes en finition, les 4 derniers mois.

Selon vous, quels avantages a-t-il par rapport à un bicarbonate classique ?

C'est un produit adapté à l'engraissement. Les levures et le lithotamne évitent les problèmes d'acidose. Il me permet d'apporter un produit complet, en un seul apport et en évitant l'achat d'aliment minéralisé.

Recommanderiez-vous l'utilisation de Lithamaïs ? Pourquoi ?

Oui ! L'augmentation de digestion est visible, grâce aux bousomètre. Nous sommes passés de 19 % de résidus à 4 % avec le produit. Les veaux sont plus calmes et leur poil est plus fin.

EARL CHAZELAS

87230 PAGEAS
100 vaches allaitantes
35 génisses lourdes,
40 taurillons et réformes
128 ha SAU dont 15 ha de maïs



Depuis quand et pourquoi utilisez-vous le Lithamaïs ?

Cela fait 10 ans que j'utilise le Lithamaïs. Grâce à ce produit, les animaux digèrent mieux et sont plus calmes.

Comment et pour quels animaux l'utilisez-vous ?

Je l'utilise dès le sevrage. Pour les génisses et les mâles, j'en ajoute 50 g/animal/jour en dernier sur la ration avec du sel. Au sevrage, j'en distribue 30 à 35 g/animal/jour. Les premiers effets sont visibles au bout de 15 jours.

Selon vous, quels avantages a-t-il par rapport à un bicarbonate classique ?

Le Lithamaïs aide à la transition au sevrage. De plus, les bénéfices s'observent au comportement des animaux et aux résidus qui diminuent dans les bouses.

Il permet également de réaliser une économie de paille.

Recommanderiez-vous l'utilisation de Lithamaïs ? Pourquoi ?

Oui ! Pour nous c'est indispensable !

Aubin PATERNE



Les mycotoxines : les invisibles des fourrages

Les mycotoxines sont des substances sécrétées par certains champignons ou moisissures. Elles peuvent se révéler hautement toxiques lorsqu'elles sont ingérées, même en petite quantité.

Naturellement les ruminants sont capables de les détruire grâce au foie, mais un seuil toxique existe. Au delà, les impacts sur les animaux sont importants.

Quelles sont les origine des mycotoxines ?

Les mycotoxines ont deux origines : le champs ou le stockage.

Les **mycotoxines de champs** sont souvent produites par les champignons Fusarium. Elles sont apportées par les fourrages et/ou les céréales.

Les **mycotoxines de stockage** : il faut veiller à éviter le développement de moisissures.

Si malgré tout des moisissures se développent, il faut les identifier et utiliser des **capteurs de mycotoxines**.

Comment identifier les mycotoxines ?

Sur l'animal : les mycotoxines peuvent perturber le fonctionnement du rumen et nuire à l'ingestion voire au transit. Elles peuvent donc impacter le **GMQ** et la production de lait des mères. Selon leur nature, elle peuvent également augmenter la sensibilité aux infections, favorisant l'apparition de **boiteries ou de troubles de la reproduction**.

Sur l'aliment : le meilleur moyen de connaître le niveau de présence des mycotoxines dans les fourrage est l'**analyse en laboratoire**.

Comment contre-attaquer ?

Un fourrage contaminé ne pourra être traité. Mais heureusement, il existe des solutions pour réduire les impacts négatifs des mycotoxines avec un capteur comme le Litharumen.

Si la présence est avérée dans les fourrages, quelle qu'en soit l'origine, il faut agir en curatif **avec des capteurs de mycotoxines**, tout en soutenant la **fonction ruminale** et en soulageant le foie, qui avec son rôle de détoxificateur est fortement sollicité.

En prévention, il faut se protéger du développement de moisissures dans les fourrages. Pour ce faire il faut suivre les **bonnes pratiques** des réalisation et conservation des aliments (tassage du silo, du foin à l'abri). L'utilisation d'un **conservateur de fourrage** (avec une composante antifongique) permettra de sécuriser le stockage, tout en aidant à la préservation de ses qualités nutritionnelles.



LES JOURNÉES LIMOUSINES

DE CV. PLAINEMAISON



20 | 21 | 22 octobre 2018



Animations | Exposants agricoles & producteurs locaux
Concours des apprentis bouchers de la Nouvelle-Aquitaine

Ventes aux Enchères de 120 animaux d'exception

[Vaches et génisses limousines par CV. Plainemaison
et Taureaux limousins par KBS Genetic]

CHAMP DE JUILLET
À LIMOGES

DE 10H00 À 18H30

www.beauvallet.fr

05.55.30.38.83



www.orr rouge.fr

